

**Arrêté n° 3276-2026/ARR/DAJI du 8 septembre 2026
portant désignation de personnes qualifiées au sein des organismes extérieurs**

Historique :

Créé par : Arrêté n° 3276-2026/ARR/DAJI du 8 septembre 2026 portant
désignation de personnes qualifiées au sein des organismes extérieurs

JONC du 11 septembre 2026
Page 18403

TITRE I – SECTEUR DE LA SANTE ET DE L’ACTION SOCIALE

Article 1

À la **commission consultative des aides sociales**, sont désignés :

- le président de l’association au service de nos retraités (ASNR), ou son représentant, en qualité de représentant d’une association à caractère social ou caritatif, du secteur « personnes âgées » ;
- le président de l’association calédonienne d’aide aux personnes âgées (ACAPA), en qualité de représentant d’une association à caractère social ou caritatif, du secteur « personnes handicapées ».

Article 2

À la **commission d’agrément des candidats à l’adoption**, est désignée :

- Mme Jocelyne LEMOIGNE, titulaire, personne qualifiée dans le domaine de l’action sociale et sanitaire de l’enfance.

Article 3

À la **commission d’agrément des candidats à la fonction de famille d’accueil**, sont désignés :

- | | |
|--|---|
| - Mme Dominique LACROIX, titulaire, représentante d’une association s’occupant de la protection de l’enfance ; | - Mme Valérie MÉITÉ, suppléante, représentante d’une association s’occupant de la protection de l’enfance ; |
| - Mme France-Line MERMOUD, titulaire, représentante d’une association s’occupant des familles d’accueil ; | - Mme Anamalia PULEOTO, suppléante, représentante d’une association s’occupant des familles d’accueil. |

Article 4

À la **commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap (CEJH) de la Nouvelle-Calédonie**, sont désignés :

- | | |
|--|---|
| -Dr Anne POIRIER, titulaire, médecin de santé scolaire ; | -Dr Eric MICHOUlier, suppléant, médecin de santé scolaire |
| -Dr Pierre RAMOGNINO, titulaire, médecin de protection maternelle et infantile ; | -Dr Anne POIRIER, suppléante, médecin de protection maternelle et infantile ; |
| -Mme Virginie DUBOURG-PEBELLIER, titulaire directrice d'établissement spécialisé ; | -Mme Marieke RAILLARD, suppléante, directrice d'établissement spécialisé ; |
| -Mme Audrey BOISSERY, titulaire, psychologue ; | -Mme Virginie TORRE, suppléante, psychologue; |
| -Mme Lore VALBERG-VELAYOUDON, titulaire, assistante sociale. | -Mme Marie-Hélène RENARD, suppléante, assistante sociale. |

Article 5

Au **jury de validation du diplôme d'aide médico-psychologique (DAMP)**, est désignée :

- Mme Barbara PELLAN, représentante de l'action sociale et médico-sociale.

Article 6

À la **commission de reconnaissance du handicap et de la dépendance de Nouvelle-Calédonie (CRHD)**, sont désignés :

- Dr Georges Medevielle, titulaire, au titre du collège des médecins de la direction provinciale de l'action sanitaire et sociale ;
- Mme Stéphanie Galliot, titulaire, et Mme Morgane Rivoal, suppléante, au titre du service de l'emploi de la direction de l'emploi et du logement.

TITRE II – SECTEUR DE LA CULTURE

Article 7

À la **commission de financement des projets de décoration ou d'aménagement paysager**, sont désignés :

- Mme Joana CHERGUI, propriétaire de galerie d'art ;
- M. Vincent GAILLARD, conseiller paysagiste.

Article 8

À la **commission des sites et monuments historiques**, sont désignés :

- Mme Josée SANUY, présidente du conseil de l'ordre des architectes ;
- M. Gabriel VALET, président de la société d'études historiques de la Nouvelle-Calédonie ;
- M. Louis LAGARDE, docteur en archéologie et maître de conférence à l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

Article 9

Au jury d'attribution de la bourse d'enseignement artistique, sont désignés :

- | | |
|---|---|
| - Mme Lydie GARDET, titulaire, spécialisée dans les arts visuels ; | - M. Pételo TUILALO, suppléant, spécialisé dans les arts visuels ; |
| - M. Terence CHEVRIN, titulaire, spécialisé dans l'audiovisuel ; | - Mme Hélène SINGER, suppléante, spécialisée dans l'audiovisuel ; |
| - Mme Pascale DONIGUIAN, titulaire, spécialisée dans le chant ou la musique ; | - M. Alain GUARESE, suppléant, spécialisé dans le chant ou la musique ; |
| - M. Stéphane LEGRAND, titulaire, spécialisé dans le cirque ; | - Mme Pascale LEGRAND, suppléante, spécialisée dans le cirque ; |
| - M. Sthan KABAR-LOUËT, titulaire, spécialisé dans la danse ; | - M. Richard DIGOUE, suppléant, spécialisé dans la danse ; |
| - M. Stéphane PIOCHAUD, titulaire, spécialisé dans le théâtre ; | - Mme Marion FARCY, suppléante, spécialisée dans le théâtre. |

Article 10

Au jury d'attribution du dispositif de soutien d'aide à la création artistique, sont désignés :

- | | |
|--|---|
| - M. Pételo TUILALO titulaire, spécialisé dans les arts visuels et des expositions ; | - Mme Lydie GARDET, titulaire, spécialisée dans les arts visuels et des expositions ; |
| - Mme Alice PIERRE, titulaire, spécialisée dans le domaine de l'écriture ; | - M. Manuel CASTEJON, titulaire, spécialisé dans le domaine de l'écriture ; |
| - M. Evarist WAYARIDRI, titulaire, spécialisé dans la musique ; | - Mme Alexandra GARDNER, titulaire, spécialisée dans la musique ; |
| - Mme Hélène SINGER, titulaire, spécialisée dans domaine de l'audiovisuel ; | - M. Pierre GOUARIN, titulaire, spécialisé dans domaine de l'audiovisuel. |

TITRE III – SECTEUR DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES LOISIRS

Article 11

Au **Haut-conseil du sport calédonien**, est désigné :

- M. Paul-Antoine GRANGEON, directeur de la culture, de la jeunesse et des sports.

Article 12

Au **comité technique et scientifique du Haut conseil de la jeunesse et de l'animation socio-éducative de la Nouvelle-Calédonie**, sont désignés :

- M. Paul-Antoine GRANGEON, directeur de la culture, de la jeunesse et des sports, titulaire ;
- Mme Carmella REBOUILLAT, chargée de mission projets stratégiques jeunesse au secrétariat général de la province Sud, suppléant.

TITRE IV – SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Article 13

Au **comité de sélection et de suivi relatif au budget participatif**, sont désignés :

- M. Jean-Pierre KABAR ;
- M. Yann LUCIEN.

TITRE V – SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Article 14

Au **comité de pilotage « Au fil de l'eau » du consortium pour la recherche, l'enseignement et l'innovation en Nouvelle-Calédonie (CRESICA)**, sont désignés :

- M. Bastian MORVAN, directeur adjoint du développement durable des territoires, titulaire ;
- Mme Benoit BUARD, agent d'accompagnement technique au sein de la direction du développement durable des territoires (DDDT), titulaire.

Article 15

Au **comité de pilotage « Changement climatique, son atténuation et les nécessaires adaptations » du consortium pour la recherche, l'enseignement et l'innovation en Nouvelle-Calédonie (CRESICA)**, sont désignés :

- M. Jérôme VILLEMAIN, titulaire ;
- M. Bastian MORVAN, titulaire ;

Article 16

À la **commission des ressources marines**, sont désignés :

- M. Georges GUILLAUME, représentant des services techniques compétents dans le domaine des pêches maritimes et de l'aquaculture ;
- M. Christophe-Alain PIERRON, représentant des pêcheurs professionnels.

Article 17

Au conseil d'administration de l'**Agence rurale**, sont désignés en qualité de personnes qualifiées :

- Mme Nadia BARONNET, représentante des organisations professionnelles agricoles de la province Sud (titulaire) ;
- M. Jean-Gilles FONG, représentant des organisations professionnelles agricoles de la province Sud (suppléant).

TITRE VI – SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Article 18

À la **commission d'agrément relative à la gestion des déchets**, sont désignés :

- **A la filière des huiles usagées (HU) :**

M. Mickael RUMIANO, titulaire, et Mme Delphine ROBERT NICLOUD, suppléante, en qualité de représentants des producteurs ;

M. Martin FESSARD, titulaire, et M. Laurent MONGEVILLE, suppléant en qualité de représentant des producteurs ;

M. Jérémie LAROQUE, titulaire, et M. Guillaume LEROUX, suppléant, en qualité de représentants des distributeurs ;

M. Nadir BOUFFENECHÉ, titulaire, et M. Angelo DOOM, suppléant, en qualité de représentants des collecteurs ;

Mme Jeanie FORNO, titulaire, et M. Mark MESANOVIC, suppléant, en qualité de représentants des exploitants d'installations de traitement ;

M. Nans IMIRIZALDU, titulaire, et M. Jean-Yves MORELLI, suppléant, en qualité de représentants des exploitants d'installations de traitement ;

Mme Viviane MIRSKI, titulaire, et Mme Hélène PERRAULT, suppléante, en qualité de représentantes de l'association pour la sauvegarde de la nature néo-calédonienne (ASNNC) en qualité de représentant des associations de protection de l'environnement ;

Mme Françoise SAGNET, titulaire, et M. Bernard FRANCIS, suppléant, en qualité de représentants de l'association Que Choisir Ensemble NC, en qualité de représentant de l'association de défense de l'intérêt des consommateurs ;

M. François BERGER, titulaire, et M. Mathieu LADIESSE, suppléant, en qualité de représentants de la chambre de commerce et d'industrie ;

M. Thierry NEUVILLE, titulaire, et M. Norman NETEA, suppléant, en qualité de représentants de la chambre de métiers et de l'artisanat.

- **A la filière des véhicules hors d'usage (VHU) :**

M. Jérémie LAROQUE, titulaire et M. Guillaume LEROUX, suppléant, en qualité de représentants des producteurs ;

M. Laurent JEANDOT, titulaire et M. Xavier LENFANT, suppléant, en qualité de représentants des producteurs ;

M. Frédéric POSEZ, titulaire, en qualité de représentant des distributeurs ;

M. Hiro MATTALIANO, titulaire, M. Laurent BONCIRE, suppléant, en qualité de représentants des exploitants d'installations de traitement ;

M. Clément LEROUX, titulaire, en qualité de représentants des exploitants d'installations de traitement ;

Mme Viviane MIRSKI, titulaire, et Mme Hélène PERRAULT, suppléante, représentantes de l'association pour la sauvegarde de la nature néo-calédonienne (ASNNC), en qualité de représentantes des associations de protection de l'environnement ;

Mme Françoise SAGNET, titulaire, et M. Bernard FRANCIS, suppléant, représentants de l'association Que Choisir Ensemble NC, en qualité de représentants de l'association de défense de l'intérêt des consommateurs ;

M. François BERGER, titulaire, et M. Mathieu LADIESSE, suppléant, en qualité de représentants de la chambre de commerce et d'industrie ;

M. Thierry NEUVILLE, titulaire, et M. Norman NETEA, suppléant, en qualité de représentants de la chambre de métiers et de l'artisanat.

- **A la filière des accumulateurs usagés au plomb (AUP) :**

M. Frédéric POSEZ, en qualité de représentant des producteurs ;

M. Philippe RENAULD, en qualité de représentant des producteurs ;

M. Mickaël RUMIANO, en qualité de représentant des distributeurs ;

M. Hiro MATTALIANO, titulaire, et M. Laurent BONCIRE, suppléant, en qualité de représentants des exploitants d'installations de traitement ;

M. Christian COMMENGE, titulaire, et M. Hervé CELHAYE, suppléant, en qualité de représentants des exploitants d'installations de traitement ;

Mme Martine CORNAILLE, titulaire, et Mme Miriam VERDUGER, représentantes de l'association Ensemble pour la planète (EPLP), en qualité de représentantes des associations de protection de l'environnement ;

Mme Françoise SAGNET, titulaire, et M. Bernard FRANCIS, suppléant, représentants de l'association Que Choisir Ensemble NC, en qualité de représentants de l'association de défense de l'intérêt des consommateurs ;

M. François BERGER, titulaire, et M. Mathieu LADIESSE, suppléant, en qualité de représentants de la chambre de commerce et d'industrie ;

M. Thierry NEUVILLE, titulaire, et M. Norman NETEA, suppléant, en qualité de représentants de la chambre de métiers et de l'artisanat.

- **A la filière des pneumatiques usagés (PU) :**

M. Mickaël RUMIANO, titulaire et Mme Delphine ROBERT NICLOUD, suppléante, en qualité de représentants des producteurs ;

M. Jérémie LAROQUE, titulaire, et M. Guillaume LEROUX, suppléant, en qualité de représentants des producteurs ;

M. Laurent JEANDOT, titulaire, et M. Xavier LENFANT, suppléant, en qualité de représentants des distributeurs ;

M. Gaël PIERRE, titulaire, et M. Marc LEROUX, suppléant, en qualité de représentants des exploitants d'installations de traitement ;

M. Christian COMMENGE, titulaire, et M. Hervé CELHAYE, suppléant, en qualité de représentants des exploitants d'installations de traitement ;

Mme Martine CORNAILLE, titulaire, et Mme Miriam VERDUGER, suppléante, représentantes de l'association Ensemble pour la planète (EPLP), en qualité de représentantes des associations de protection de l'environnement ;

Mme Françoise SAGNET, titulaire, et M. Bernard FRANCIS, suppléant, représentants de l'association Que Choisir Ensemble NC, en qualité de représentants de l'association de défense de l'intérêt des consommateurs ;

M. François BERGER, titulaire, et M. Mathieu LADIESSE, suppléant, en qualité de représentants de la chambre de commerce et d'industrie ;

M. Thierry NEUVILLE, titulaire, et M. Norman NETEA, suppléant, en qualité de représentants de la chambre de métiers et de l'artisanat.

- **A la filière des piles et accumulateurs usagés (PAU) :**

M. Thierry DEQUEN, titulaire, et Mme Valérie JEAN, suppléante, en qualité de représentants des producteurs ;

Mme Isabelle LARAN, titulaire, et M. Sébastien GRIBAL, suppléant, en qualité de représentants des producteurs ;

M. Cédric STIL, titulaire, en qualité de représentant des distributeurs ;

M. Christian COMMENGE, titulaire, et M. Hervé CELHAYE, suppléant, en qualité de représentants des exploitants d'installations de traitement ;

Mme Jeanie FORNO, titulaire, et M. Mark MESANOVIC, suppléant, en qualité de représentants des exploitants d'installations de traitement ;

Mme Martine CORNAILLE, titulaire, et Mme Miriam VERDUGER, suppléante, représentantes de l'association Ensemble pour la planète (EPLP), en qualité de représentantes des associations de protection de l'environnement ;

M. Bernard FRANCIS, titulaire, et Mme Françoise SAGNET, suppléante, représentants de l'association Que Choisir Ensemble NC, en qualité de représentants de l'association de défense de l'intérêt des consommateurs ;

M. François BERGER, titulaire, et M. Mathieu LADIESSE, suppléant, en qualité de représentants de la chambre de commerce et d'industrie ;

M. Thierry NEUVILLE, titulaire, et M. Norman NETEA, suppléant, en qualité de représentants de la chambre de métiers et de l'artisanat.

- **A la filière des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) :**

M. Guillaume CAZE, titulaire, et M. Charles GERMAIN, suppléant, en qualité de représentants des producteurs ;

Mme Isabelle LARAN, titulaire, et M. Sébastien GRIBAL, suppléant, en qualité de représentants des producteurs ;

M. Thierry DEQUEN, titulaire, et Mme Delphine ROBERT NICOUD, suppléante, en qualité de représentants des distributeurs ;

M. Hiro MATTALIANO, titulaire, et M. Laurent BONCIRE, suppléant, en qualité de représentants des exploitants d'installations de traitement ;

M. Christian COMMENGE, titulaire, et M. Hervé CELHAYE, suppléant en qualité de représentants des exploitants d'installations de traitement ;

Mme Viviane MIRSKI, titulaire, et Mme Hélène PERRAULT, suppléante, représentantes de l'association pour la sauvegarde de la nature néo-calédonienne (ASNNC), en qualité de représentantes des associations de protection de l'environnement ;

M. Bernard FRANCIS, titulaire, et Mme Françoise SAGNET, suppléante, représentants de l'association Que Choisir Ensemble NC, en qualité de représentants de l'association de défense de l'intérêt des consommateurs ;

M. François BERGER, titulaire, et M. Mathieu LADIESSE, suppléant, en qualité de représentants de la chambre de commerce et d'industrie ;

M. Thierry NEUVILLE, titulaire, et M. Norman NETEA, suppléant, en qualité de représentants de la chambre de métiers et de l'artisanat.

- **A la filière des médicaments non utilisés (MNU), sont désignés :**

Mme Audrey PARET, titulaire, en qualité de représentante des producteurs ;

M. Antoine HERLEMONT, titulaire, en qualité de représentant des producteurs ;

M. Mathieu NOEL, titulaire, en qualité de représentant des distributeurs ;

M. Nans IMIRIZALDU, titulaire, et M. Jean-Yves MORELLI, suppléant, en qualité de représentants des exploitants d'installations de traitement ;

Mme Martine CORNAILLE, titulaire, et Mme Miriam VERDUGER, représentantes de l'association Ensemble pour la planète (EPLP), en qualité de représentantes des associations de protection de l'environnement ;

Mme Françoise SAGNET, titulaire, et M. Bernard FRANCIS, suppléant, représentants de l'association Que Choisir Ensemble NC, en qualité de représentants de l'association de défense de l'intérêt des consommateurs ;

M. François BERGER, titulaire, et M. Mathieu LADIESSE, suppléant, en qualité de représentants de la chambre de commerce et d'industrie ;

M. Thierry NEUVILLE, titulaire, et M. Norman NETEA, suppléant, en qualité de représentants de la chambre de métiers et de l'artisanat.

- **A la filière des déchets d'emballages, sont désignés :**

M. Thierry DEQUEN, titulaire, et Mme Valérie JEAN, suppléante, en qualité de représentants des producteurs ;

Mme Marie-Amélie MOLIA, titulaire, en qualité de représentant des producteurs ;

M. Guy LEPAPE, titulaire, et Mme Delphine ROBERT NICOUD, suppléante, en qualité de représentant des distributeurs ;

M. Gaël PIERRE, titulaire, et M. Marc LEROUX, suppléant, en qualité de représentants des exploitants d'installations de traitement ;

M. Hiro MATTALIANO, titulaire, et M. Laurent BONCIRE, suppléant, en qualité de représentants des exploitants d'installations de traitement ;

Mme Viviane MIRSKI, titulaire, et Mme Hélène PERRAULT, suppléante, représentantes de l'association pour la sauvegarde de la nature néo-calédonienne (ASNNC), en qualité de représentantes des associations de protection de l'environnement ;

M. Bernard FRANCIS, titulaire, et Mme Françoise SAGNET, suppléante, représentants de l'association Que Choisir Ensemble NC, en qualité de représentants de l'association de défense de l'intérêt des consommateurs ;

M. François BERGER, titulaire, et M. Mathieu LADIESSE, suppléant, en qualité de représentants de la chambre de commerce et d'industrie ;

M. Thierry NEUVILLE, titulaire, et M. Norman NETEA, suppléant, en qualité de représentants de la chambre de métiers et de l'artisanat.

Article 19

Au comité de suivi du schéma provincial de gestion des déchets, sont désignés :

- Mme Carole BERNARD, représentante d'une association pour la protection de l'environnement, le Centre d'initiation à l'environnement en Nouvelle-Calédonie (CIE), titulaire ;
- Mme Vivianne MIRSKI, représentante d'une association pour la protection de l'environnement, l'association de sauvegarde de la nature néocalédonienne, suppléante ;
- Le président de l'association Que Choisir Ensemble NC ou son représentant, représentant d'une association pour la défense des consommateurs.

Article 20

Au **comité pour la protection de l'environnement (CPPE)**, sont désignées :

- World Wild Foundation en Nouvelle-Calédonie, association pour la protection de l'environnement, titulaire ;
- le Centre d'initiation à l'environnement en Nouvelle-Calédonie (CIE), association pour la protection de l'environnement, titulaire ;
- Action biosphère, association pour la protection de l'environnement, titulaire ;
- Conservation International en Nouvelle-Calédonie, association pour la protection de l'environnement, titulaire ;
- SOS Mangroves, association pour la protection de l'environnement, titulaire.

Article 21

Au **comité d'information, de concertation et de surveillance (CICS) sur les impacts environnementaux du site industriel de Goro**, sont désignés :

- M. Hubert GERAUD, représentant de l'association World Wild Foundation en Nouvelle-Calédonie, titulaire, ou son suppléant ;
- Mme Martine CORNAILLE, représentante d'Ensemble pour la planète (EPLP), titulaire, ou son suppléant ;
- M. Cédric HAVERCAMP, représentant de Conservation International en Nouvelle-Calédonie, titulaire, ou son suppléant.

TITRE VII – SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT

Article 22

À la **commission de circonscription pour l'enseignement primaire 1 (CCEP 1)**, sont désignés :

En qualité de médecin de santé scolaire :

- Dr Mohamed TAIEB, titulaire ;

- Dr Eric MICHOUPLIER, suppléant.

En qualité de médecin de protection maternelle et infantile :

- Dr Pierre RAMOGNINO, titulaire ;

- Dr Anne POIRIER, suppléante.

En qualité d'assistant(e) social(e) :

- Mme Marie-Hélène RENARD, titulaire ;

- M. Denis BREANT, suppléant.

En qualité de psychologue scolaire :

- Mme Laure BEDOS, titulaire ;

- Mme Sophie BOURGES, suppléante.

En qualité d'enseignante titulaire d'un diplôme d'enseignement spécialisé :

- Mme Nathalie BLASI, titulaire ;

- Mme Séverine DEBES, suppléante.

En qualité de directrice d'école :

- Mme Stéphanie CHALUMEAU, titulaire ;

- Mme Dominique BLANC, suppléante.

Article 23

A la **commission de circonscription pour l'enseignement primaire 2 (CCEP 2)**, sont désignés :

En qualité de médecin de santé scolaire :

- Dr Mohamed TAIEB, titulaire ;

- Dr Eric MICHOUPLIER, suppléant.

En qualité de médecin de protection maternelle et infantile :

- Dr Pierre RAMOGNINO, titulaire ;

- Dr Anne POIRIER, suppléante.

En qualité d'assistant(e) social(e) :

- M. Denis BREANT, titulaire ;
- Mme Marie-Hélène RENARD, suppléante.

En qualité de psychologue scolaire :

- Mme Caroline LE CHELARD, titulaire ;
- Mme Carole CHEVROLLIER, suppléante.

En qualité d'enseignante titulaire d'un diplôme d'enseignement spécialisé :

- Mme Peggy SCHNEIDER, titulaire ;
- Mme Jennifer COLARDEAU, suppléante.

En qualité de directeur(trice) d'école :

- M. Rémy HNAWIA, titulaire ;
- Mme Christelle MEHAT, suppléante.

Article 24

A la **commission de circonscription pour l'enseignement primaire 3 (CCEP 3)**, sont désignés :

En qualité de médecin de santé scolaire :

- Dr Mohamed TAIEB, titulaire ;
- Dr Eric MICHOUPLIER, suppléant.

En qualité de médecin de protection maternelle et infantile :

- Dr Pierre RAMOGNINO, titulaire ;
- Dr Anne POIRIER, suppléante.

En qualité d'assistant(e) social(e) :

- Mme Marie-Hélène RENARD, titulaire ;
- M. Denis BREANT, suppléant.

En qualité de psychologue scolaire :

- M. Jérôme ATGER, titulaire ;
- M. Karim PIERRON, suppléant.

En qualité d'enseignante titulaire d'un diplôme d'enseignement spécialisé :

- Mme Diana ROINE-PLOZNER, titulaire ;
- Mme France VINCENT, suppléante.

En qualité de directrice d'école :

- Mme Fantine POURCHER, titulaire ;
- Mme Isabelle COLLENOT, suppléante.

Article 25

A la **commission de circonscription pour l'enseignement primaire 6 (CCEP 6)**, sont désignés :

En qualité de médecin de santé scolaire :

- Dr Mohamed TAIEB, titulaire ;
- Dr Eric MICHOUPLIER, suppléant.

En qualité de médecin de protection maternelle et infantile :

- Dr Pierre RAMOGNINO, titulaire ;
- Dr Anne POIRIER, suppléante.

En qualité d'assistant(e) social(e) :

- M. Denis BREANT, titulaire ;
- Mme Marie-Hélène RENARD, suppléante.

En qualité de psychologue scolaire :

- Mme Alexandra LUSSO, titulaire.

En qualité d'enseignant(e) titulaire d'un diplôme d'enseignement spécialisé :

- M. Antoine MARSAUD, titulaire ;

- Mme Sandra ANTIN-TULLY, suppléante.

En qualité de directeur d'école :

- M. Pascal JOLLIVEL, titulaire ;
- M. Aurélien CHARUEL, suppléant.

Article 26

Au **jury d'examen des dossiers des candidats au prix d'encouragement à la recherche**, sont désignés :

- Mme Valérie SARRAMEGNA, titulaire ;
- M. Yves LETOURNEUR, titulaire.

Article 27

Au **comité de sélection et de suivi « collègue nouvelle génération »**, sont désignés :

- Mme Lydia DUBOIS, titulaire ;
- Mme Christel IZAC, titulaire.

Article 28

Au **conseil de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de la Nouvelle-Calédonie (INSPÉ)**, sont désignés :

- Mme Marie-Jo BARBIER, titulaire,
- Mme Florence SEYTRES, suppléante.

TITRE VIII – SECTEUR DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Article 29

Au **comité d'aménagement et d'urbanisme de la province Sud (CAUPS)**, sont désignés :

En qualité de représentants des associations de protection de l'environnement :

- le président de l'association Ensemble pour la planète (EPLP), ou son représentant ;
- le président de l'association Que Choisir Ensemble NC, ou son représentant ;

Arrêté n° 3276-2026/ARR/DAJI du 8 septembre 2026

Mise à jour le 08/09/2026

- le président de l'association Droit au vélo Nouvelle-Calédonie, ou son représentant.

En qualité de personne qualifiée en matière d'aménagement du territoire :

- M. François Moé WAÏA.

TITRE IX – SECTEUR DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Article 30

Au **comité stratégique pour l'emploi, l'insertion, la formation et l'orientation professionnelles (CSEIFOP)**, sont désignés :

- Mme Marie BENZAGLOU, directrice de l'emploi et du logement (DEL), titulaire,
- Mme Stéphanie GALLIOT, chef du service de l'emploi et du logement, suppléante.

Article 31

L'arrêté n° 1846-2019/ARR/DJA du 21 juin 2019 portant désignation de personnes qualifiées au sein des organismes extérieurs est abrogé.

Article 32

Le présent arrêté sera transmis à Mme la commissaire déléguée de la République, publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie et notifié aux intéressés.